

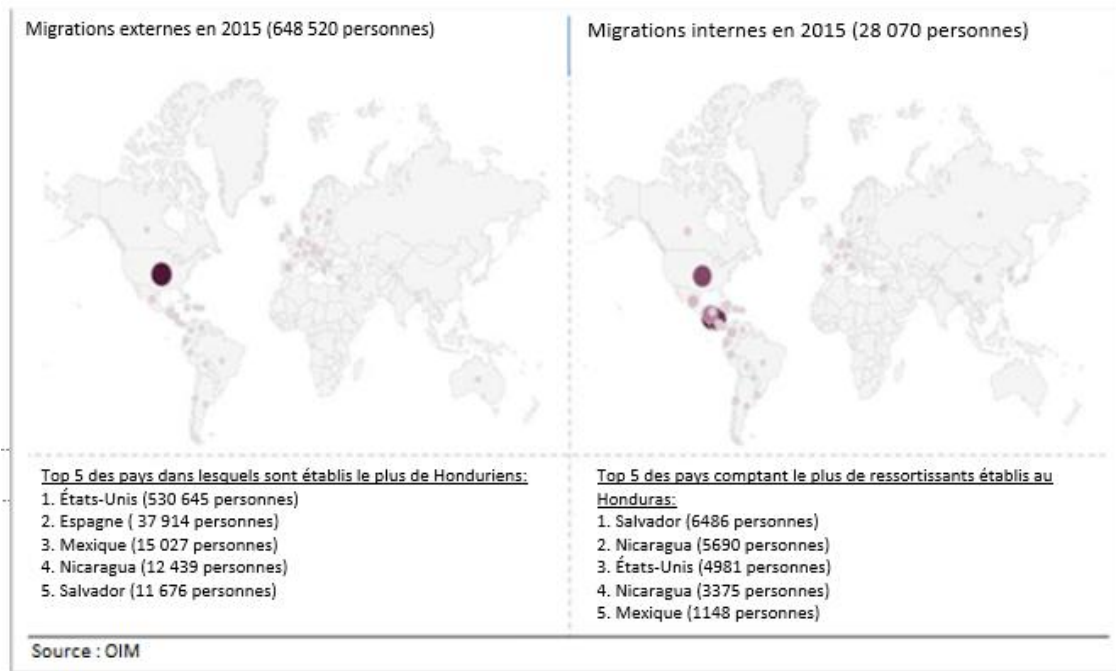
# Pratiques intelligentes qui renforcent la résilience des migrants

Honduras

## CONTEXTE DU PAYS

Le Honduras est un lieu d'origine, de transit et de destination pour plusieurs catégories de migrants vulnérables. Les flux migratoires depuis le Honduras sont importants, nombre de Honduriens quittant leur pays à la recherche de débouchés économiques et de meilleures conditions de vie<sup>1</sup>. De plus, le Honduras est situé sur un axe stratégique pour les migrants irréguliers et fait office de couloir de transit pour les migrants, originaires de la région et d'ailleurs dans le monde, qui se rendent aux États-Unis. Dans une moindre mesure, le Honduras est également un pays de destination pour les travailleurs migrants originaires d'autres pays.

Figure 1 : Migrations externes et internes depuis et vers le Honduras en 2015



### Migration externe

Le Honduras est durement touché par la migration de main d'œuvre à destination de l'Amérique du Nord (en particulier du Mexique et des États-Unis), de l'Espagne, et de pays voisins tels que le Salvador et le Nicaragua. En 2006, environ 1 050 000 de Honduriens étaient établis à l'étranger, soit plus de 15 % de la population totale du Honduras<sup>2</sup>. En 2014, les envois de fonds des migrants à leur famille représentaient plus de 17 % du produit intérieur brut du pays<sup>3</sup>. On estime que chaque année, entre 100 000 et 120 000<sup>4</sup> personnes tentent de quitter le Honduras. La majeure partie des migrants honduriens entend rejoindre les États-Unis, mais seuls 10 % d'entre eux y parviennent. Les migrants restants sont contraints de rentrer au Honduras.

<sup>1</sup> Croix-Rouge du Honduras (2015) « Estudio Documental de Honduras ». Estimations du Forum national pour les migrations au Honduras (FONAMIH).

<sup>2</sup> Première politique publique et plan d'action national sur les droits de l'homme, 2013 ; source : [https://issuu.com/danacruz/docs/sjdh\\_-\\_ppp\\_y\\_pnadh\\_-\\_tomo\\_ii](https://issuu.com/danacruz/docs/sjdh_-_ppp_y_pnadh_-_tomo_ii), page 168

<sup>3</sup> Données de la Banque mondiale, 2014. Indicateur : envois de fonds reçus (pourcentage du PIB) ; source : <http://donnees.banquemondiale.org/indicateur/BX.TR.F.PWKR.DT.GD.ZS>

<sup>4</sup> Données relatives aux flux de migration, FONAMIH

Les principaux moteurs de la migration depuis le Honduras sont le chômage<sup>5</sup>, la pauvreté<sup>6</sup> et la violence qui caractérisent le pays, ainsi que la volonté de rejoindre des proches ayant déjà émigré. D'après une étude réalisée par le PNUD en 2006, les principaux moteurs de l'émigration sont : « le chômage et les difficultés économiques », « l'insécurité », « le désenchantement à l'égard du pays », « l'aspiration à des conditions de vie meilleures » et « la possibilité de retrouver un proche déjà établi à l'étranger ». De même, une autre étude menée par le PNUD en 2010 confirme que les facteurs professionnels sont les principaux moteurs de la migration depuis le Honduras.

La route migratoire qu'emprunte la majeure partie des migrants honduriens traverse le Guatemala et le Mexique par voie terrestre. La plupart des migrants honduriens sont des voyageurs disposant d'un revenu faible, qui ne peuvent pas entrer de manière régulière sur le territoire des États-Unis et qui tentent donc d'y pénétrer de manière irrégulière. Pour arriver jusqu'aux États-Unis, ils franchissent d'abord la frontière guatémaltèque. Le trajet pour traverser le Guatemala dure environ une journée, et se fait généralement en bus ou en stop. Puis, les migrants franchissent la frontière mexicaine et se dirigent vers le nord en direction des États-Unis. Les migrants honduriens qui disposent de davantage de ressources louent parfois les services de passeurs (communément appelés « coyotes ») pour traverser la frontière américaine<sup>7</sup>.

La majeure partie des migrants honduriens aux États-Unis se trouve en situation irrégulière et de vulnérabilité. On estime que 60 %<sup>8</sup> des plus de 500 000 Honduriens vivant aux États-Unis y sont entrés de manière irrégulière ou ont prolongé leur séjour sur le territoire américain au-delà de la date d'expiration de leur visa, et courent donc le risque d'être expulsés. Parmi les autres facteurs qui accroissent la vulnérabilité, on note que seuls 40 % de migrants honduriens parlent anglais couramment et que près de la moitié des migrants de plus de 25 ans n'a pas de diplôme d'études secondaires<sup>9</sup>.

### Migration de transit

Le Honduras constitue une voie de transit vers les États-Unis pour les migrants originaires d'Amérique centrale et du Sud et, dans une moindre mesure, pour les migrants originaires d'Afrique. Le Honduras est situé à un emplacement stratégique sur la route migratoire en direction de l'Amérique du Nord. D'après l'Institut national pour les migrations (INM) du Honduras, près de 20 000 migrants ont traversé le Honduras en 2015. Près de 90 % des migrants en transit étaient de nationalité cubaine, et le reste des migrants était originaire d'Amérique du Sud, d'Afrique et d'Asie.

Les migrants en transit en situation irrégulière sont exposés à la violence et courent un risque accru d'être exploités, maltraités, enlevés et victimes de traite d'êtres humains de la part de mafias internationales. En 2014, 480 migrants sont morts au cours de leur voyage à travers l'Amérique du Nord, l'Amérique centrale ou les Caraïbes. La plupart des décès sont une conséquence directe des conditions extrêmes dans lesquelles se déroule le transport transfrontalier des migrants irréguliers.

---

<sup>5</sup> Environ 1,5 million de honduriens (soit près de 20 % de la population) sont actuellement sous-employés ou sans emploi. En 2013, le taux de chômage au Honduras s'élevait à 4,3 %. Les jeunes sont particulièrement touchés par le chômage : près de la moitié des moins de 25 ans sont actuellement sans emploi ; source : Institut national de statistiques du Honduras (2014), « Encuesta Permanente de Hogares de Propósitos Múltiples » (EPHPM)

<sup>6</sup> En 2013, le taux de pauvreté au Honduras s'élevait à 64 % ; source : Banque mondiale.

<sup>7</sup> Données relatives aux flux de migration, FONAMIH

<sup>8</sup> <http://www.pewresearch.org/fact-tank/2014/08/11/5-facts-about-honduras-and-immigration/>

<sup>9</sup> « Estudio Documental de Honduras », Croix-Rouge du Honduras, 2015

Certains migrants sont retrouvés entassés dans des camions, déshydratés, victimes d'une crise cardiaque ou assassinés par les membres d'une organisation criminelle<sup>10</sup>.

### Migration interne

Le Honduras est également un pays de destination, en particulier pour les migrants originaires des pays voisins tels que le Salvador et le Nicaragua. En 2015, on comptait 30 000 migrants établis au Honduras, soit 0,35 % de la population totale<sup>11</sup>. La population migrante installée au Honduras est en grande partie originaire du Salvador, du Nicaragua, des États-Unis, du Guatemala et du Mexique.

### Cadre stratégique et réglementaire

Parmi les principaux défis liés à la migration auxquels doit faire face le gouvernement hondurien figurent l'accueil et la réintégration des milliers de migrants de retour du Mexique et des États-Unis. Dans la mesure où seuls 10 % des migrants qui tentent de pénétrer sur le territoire des États-Unis y parviennent effectivement, chaque année une large majorité de migrants rentre, de gré ou de force, au Honduras. En 2015, 75 000 migrants, dont 15 % de femmes et 20 % de mineurs, sont rentrés au Honduras<sup>12</sup>.

Pour faire face à ce défi, le gouvernement hondurien a fait de la migration sa priorité et joue un rôle de premier plan pour régler les problèmes qui y sont liés. Il est soutenu par un réseau d'organisations de la société civile et de groupes religieux qui ont pour objectif de faciliter la réintégration des migrants de retour au sein de la société hondurienne. Les principaux documents définissant le cadre stratégique relatif à la migration sont : la loi sur la protection des migrants et de leur famille (2013), la loi hondurienne sur la migration (2003 et 2005), la loi sur le corps diplomatique et la nouvelle loi sur les services et la protection consulaire (2012). De plus, le Honduras a ratifié plusieurs instruments internationaux relatifs à la protection des migrants et de leur famille.

Dans toute la région, la migration devient progressivement un enjeu capital. Deux programmes régionaux ont vu le jour au Honduras et dans les pays voisins afin de faire face aux importants flux de migration externe. Ces deux programmes clés sont le Programme pour une politique migratoire à la frontière sud<sup>13</sup> et le Plan de l'Alliance pour la prospérité dans la région du Triangle nord.

Tableau 1 : Principales politiques et réglementations relatives à la migration au Honduras (liste non-exhaustive)

Nom	Instrument juridique
Législation nationale sur l'immigration	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Loi sur la protection des migrants et de leur famille (2013)</li> <li>• Loi hondurienne sur la migration (2003 et 2005)</li> <li>• Loi sur le corps diplomatique et loi sur les services et la protection consulaire (2012)</li> <li>• Loi sur les travailleurs étrangers (1966)</li> </ul>
Législation nationale sur le trafic de migrants et le trafic d'êtres humains	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Loi contre le trafic d'êtres humains (2012)</li> <li>• Loi pour la prévention de la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (2008)</li> <li>• Constitution de la République du Honduras (1982)</li> <li>• Code de l'enfance et de l'adolescence (1996)</li> <li>• Code pénal (1984) et ses réformes et Code de procédure pénale (2002)</li> </ul>

<sup>10</sup> « Estudio Documental de Honduras », Croix-Rouge du Honduras, 2015

<sup>11</sup> Organisation internationale pour les migrations

<sup>12</sup> Données tirées de « Observatorio Consular y Migratorio de Honduras 2015 »

<sup>13</sup> Traduit de l'espagnol : *El Programa Frontera Sur y la política migratoria en la franja fronteriza*

Accords bilatéraux et initiatives connexes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Convention relative à la libre circulation des personnes et des marchandises dans les Républiques du Salvador, du Guatemala, du Honduras et du Nicaragua (CA-4 juin 2006)</li> </ul>
Plans régionaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Programme pour une politique migratoire à la frontière sud</li> <li>• Plan de l'Alliance pour la prospérité dans la région du Triangle nord</li> </ul>
Instruments internationaux relatifs à la protection des migrants et de leur famille ratifiés par le Honduras	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déclaration universelle des droits de l'homme</li> <li>• C100 – Convention de l'OIT sur l'égalité de rémunération (ratifiée le 9 août 1956)</li> <li>• Convention de Vienne sur les relations consulaires (16 juin 1965)</li> <li>• Convention américaine relative aux droits de l'homme (ratifiée le 8 septembre 1977)</li> <li>• Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (ratifié le 17 février 1981) <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Protocole additionnel à la Convention américaine relative aux droits de l'homme traitant des droits économiques, sociaux et culturels, dit « Protocole de San Salvador » (ratifié le 10 novembre 2011)</li> </ul> </li> <li>• Convention relative aux droits de l'enfant (ratifiée le 10 août 1990) <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants (ratifié le 8 mai 2002)</li> </ul> </li> <li>• Convention relative au statut des réfugiés (ratifiée le 23 mars 1992) <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Protocole relatif au statut des réfugiés (ratifié le 23 mars 1992)</li> </ul> </li> <li>• Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille (ratifiée le 9 août 1995)</li> <li>• Pacte international relatif aux droits civils et politiques (ratifié le 25 août 1997)</li> <li>• C182 – Convention de l'OIT sur les pires formes de travail des enfants (ratifiée le 25 octobre 2001)</li> <li>• Convention des Nations unies contre la criminalité transnationale organisée (ratifiée le 2 décembre 2003) <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Protocole contre le trafic illicite de migrants par terre, air et mer, additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée</li> <li>◦ Protocole additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants</li> </ul> </li> <li>• « Un cadre pour la coopération et la solidarité régionale pour le renforcement de la protection internationale des réfugiés, des personnes déplacées et des apatrides en Amérique latine et aux Caraïbes » – Déclaration et plan d'action du Brésil du 3 décembre 2014</li> </ul>

Source "Estudio Documental de Honduras". Croix-Rouge du Honduras, 2015 ; « Politique publique et plan d'action national sur les droits de l'homme », gouvernement hondurien (2016).

Le gouvernement hondurien a également procédé à la création d'un Sous-secrétariat d'État pour les affaires consulaires et la migration<sup>14</sup> afin de rassembler les responsabilités relatives aux migrants. Dans le cadre de son mandat, le Sous-secrétariat est responsable de toutes les lois, politiques publiques, actions et autres garanties constitutionnelles relatives aux droits de l'homme et à la

<sup>14</sup> Sub Secretaria de Estado de Asuntos Consulares y Migratorios

protection des migrants de retour. Le Sous-secrétariat dirige également le Conseil national pour la protection des migrants honduriens (CONAPROHN), qui est composé d'institutions gouvernementales, du secteur privé, de la société civile, d'églises et d'organisations non gouvernementales.

## BESOINS ESSENTIELS DES MIGRANTS

Les groupes de migrants au Honduras sont nombreux et de nature complexe. Par conséquent, leurs besoins sont variés et nécessitent une réponse adaptée. En 2015, on comptait au Honduras 650 000 migrants en partance pour l'étranger ou en transit et 30 000 migrants établis sur le territoire national. Cette section traite principalement des besoins des migrants honduriens de retour au Honduras. Il s'agit de l'un des seuls groupes de migrants présents au Honduras à bénéficier d'un soutien du gouvernement et au sujet duquel des informations ont pu être recueillies dans le cadre de la présente étude. Au cours des cinq dernières années, le nombre de migrants de retour au Honduras est passé de 46 000 en 2010 à 75 000 en 2015.

Tableau 2 : Résumé des besoins des migrants de retour au Honduras pour chaque dimension de la résilience

Dimension de la résilience	Résumé des besoins
<i>Systèmes de gouvernance et de réglementation</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Honduras dispose d'un système de réglementation relatif à la protection des migrants et de leur famille, mais les groupes particulièrement vulnérables ont besoin de mesures de protection supplémentaires.</li> <li>• À leur retour, les migrants qui ont quitté le Honduras à cause des violences doivent être protégés contre toute menace physique.</li> <li>• Il est nécessaire de renforcer la protection des migrants contre les violations des droits de l'homme subies au cours de leur parcours migratoire.</li> </ul>
<i>Capital financier</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les migrants de retour, et en particulier ceux qui souffrent d'une incapacité physique survenue durant leur parcours migratoire, rencontrent des difficultés à trouver un emploi.</li> <li>• Des programmes gouvernementaux existent (tels que « <i>con chamba vivis mejor</i> »), mais n'ont pas encore été déployés à une échelle suffisante.</li> </ul>
<i>Capital physique</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• De nombreux migrants de retour rencontrent des difficultés pour se loger dans la mesure où ils ont vendu leurs biens immobiliers avant d'entamer leur parcours migratoire.</li> <li>• Il est important de fournir des soins de santé aux migrants de retour, nombre d'entre eux rentrant au pays en mauvaise santé.</li> <li>• Des soins de santé mentale doivent aussi être disponibles pour répondre aux besoins spécifiques des migrants de retour.</li> <li>• Les migrants de retour au Honduras ont en général besoin d'une aide financière pour rejoindre leur ville d'origine.</li> </ul>
<i>Capital humain</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La mise en place de programmes de formation professionnelle ou d'autres programmes d'éducation peut améliorer les chances des migrants de retour de trouver un emploi.</li> <li>• Les mineurs doivent être scolarisés dans des établissements sûrs, où ils ne subiront pas la présence de gangs qui recherchent activement à recruter</li> </ul>

---

de nouveaux membres. Dans certains cas, les mineurs ont également besoin d'un soutien financier pour accéder à l'éducation.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les migrants doivent pouvoir accéder à toutes les informations relatives à leurs droits, aux prestations et aux programmes de soutien qui sont mis à leur disposition à leur retour.</li> </ul>
<i>Capital social</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des mesures doivent être prises afin d'améliorer la réintégration des migrants de retour au sein de la société.</li> <li>• Durant leur parcours, les migrants sont également susceptibles de rencontrer des problèmes d'acceptation sociale par les populations autochtones.</li> <li>• Les migrants de retour doivent bénéficier de programmes de soutien pour les aider à retrouver leur famille et reconstruire leur vie.</li> </ul>
<i>Capital naturel</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Non applicable</li> </ul>

---

### Systèmes de gouvernance et de réglementation

Le Honduras dispose d'un système de réglementation relatif à la protection des migrants et de leur famille, mais les groupes particulièrement vulnérables ont besoin de mesures de protection supplémentaires. Le cadre législatif hondurien pourrait protéger davantage les mineurs et les personnes âgées, promouvoir davantage l'égalité entre les sexes et prendre en compte les besoins des migrants de retour qui souffrent d'une incapacité physique survenue pendant leur parcours migratoire. D'après un membre d'une agence qui travaille auprès des migrants, il est primordial de mentionner explicitement la protection des groupes les plus vulnérables dans les textes de loi : « Les institutions publiques se contentent de faire ce que la loi leur demande. Si un élément n'est pas mentionné explicitement dans la loi, alors elles n'ont pas la responsabilité de s'en occuper et s'en désintéressent »<sup>15</sup>.

À leur retour, les migrants qui ont quitté le Honduras à cause des violences doivent être protégés contre toute menace physique. Un nombre important de migrants honduriens ont quitté le Honduras car leur vie était en danger ou parce qu'ils étaient sur le point d'être embrigadés dans un gang. Entre 2009 et 2013, les demandes d'asile ont augmenté de 165 %. Au cours du premier semestre 2014, 3 000 demandes d'asile ont été déposées à l'étranger par des Honduriens<sup>16</sup>. D'après Wilfredo Mendez, membre du Centre d'investigation et de promotion des droits de l'homme (CIPRODEH), il n'existe pas de données exactes relatives au nombre de personnes déplacées à cause des violences, mais « le nombre de déplacements forcés causés par les violences au Honduras a augmenté »<sup>17</sup>. À leur retour, qui intervient en général quelques mois seulement après leur départ, les migrants n'ont souvent d'autre choix que de rentrer dans leur ville d'origine. Ils y sont non seulement à nouveau exposés à la situation qui les a poussés à migrer, mais se retrouvent dans une situation encore plus précaire qu'à leur départ, dans la mesure où ils ont dépensé une partie de leurs ressources financières et ont parfois vécu des expériences traumatisantes<sup>18</sup>.

<sup>15</sup> Citation tirée d'un entretien avec le HCR.

<sup>16</sup> <http://www.departamento19.hn/index.php/portada/69-actualidad/29529-paises-del-triangulo-norte-de-ca-analizan-en-honduras-el-desplazamiento-forzado-como-primer-paso-de-la-migracion.html>

<sup>17</sup> <http://www.departamento19.hn/index.php/portada/69-actualidad/29529-paises-del-triangulo-norte-de-ca-analizan-en-honduras-el-desplazamiento-forzado-como-primer-paso-de-la-migracion.html>

<sup>18</sup> Groupe de discussion avec des migrants de retour organisé par CONAMIREDES

Il est primordial de renforcer la protection des migrants contre les violations des droits de l'homme subies au cours de leur parcours migratoire. Au Honduras, il existe un cadre réglementaire relatif aux violations des droits de l'homme mais celui-ci s'applique uniquement aux migrants qui séjournent sur le territoire hondurien. Au cours de leur parcours migratoire vers l'Amérique du Nord, les migrants dépendent de la protection du pays qu'ils traversent. Or, dans la majeure partie des cas, ils y transitent de manière irrégulière, évitant donc tout contact avec les institutions gouvernementales et ne bénéficiant ainsi que d'une protection juridique très limitée. De plus, il n'existe pas au Honduras les ressources nécessaires au signalement et au suivi des violations subies à l'étranger.

### Capital financier

Les migrants de retour, et en particulier ceux qui souffrent d'une incapacité physique survenue durant leur parcours migratoire, rencontrent des difficultés à trouver un emploi. Le sous-emploi et le chômage font partie des principaux moteurs de la migration depuis le Honduras. La majeure partie des Honduriens dispose d'un ensemble de compétences professionnelles, mais les perspectives d'emploi dans le pays sont peu nombreuses. La plupart des migrants de retour ont le sentiment que leur situation personnelle à leur retour a empiré par rapport à leur situation initiale, cela s'explique en partie par la stigmatisation sociale dont ils font l'objet. Un participant à un groupe de discussion a notamment déclaré : « Lorsque vous avez été expulsé, les gens partent du principe que vous êtes un criminel et refusent de vous embaucher<sup>19</sup>. »

Des programmes gouvernementaux existent, mais n'ont pas encore été déployés à une échelle suffisante. Le gouvernement hondurien a lancé plusieurs programmes de soutien aux migrants de retour. Le programme « *con chamba vivis mejor* », notamment, a pour objectif de créer 100 000 emplois en subventionnant de moitié le salaire minimum des employés au cours des premiers mois suivant l'embauche. Bien que ces initiatives aillent dans le bon sens, elles ne sont pas déployées à une échelle suffisante pour répondre aux besoins des migrants de retour<sup>20</sup>.

### Capital physique

De nombreux migrants de retour rencontrent des difficultés pour se loger dans la mesure où ils ont vendu leurs biens immobiliers avant d'entamer leur parcours migratoire. Dans la plupart des cas, les migrants vendent le peu de possessions matérielles dont ils disposent pour financer leur voyage. À leur retour, ils se retrouvent souvent sans domicile ni les moyens de trouver un logement. Cet état de fait incite les migrants à entamer un nouveau parcours migratoire.

Il est important de fournir des soins de santé aux migrants de retour, nombre d'entre eux rentrant au pays en mauvaise santé. Certains migrants qui rentrent au Honduras souffrent de blessures graves contractées au cours de leur parcours migratoire. Ces blessures, telles que la perte d'un membre ou une lésion de la moelle épinière, peuvent avoir de graves conséquences sur leur vie et leurs perspectives d'avenir.

Des soins de santé mentale doivent aussi être disponibles pour répondre aux besoins spécifiques des migrants de retour. Comme l'explique un migrant de retour : « Lorsque vous rentrez au Honduras et ce s'en va bien, vous avez le sentiment d'avoir échoué. Si au cours de votre voyage vous avez perdu

---

<sup>19</sup> *Ibid.*

<sup>20</sup> [http://www.sep.gob.hn/sitio/transparencia/descargas/regulacion/PCM/2014/PCM-04-2014\\_CON\\_CAHAMBA\\_VIVIS\\_MEJOR.pdf](http://www.sep.gob.hn/sitio/transparencia/descargas/regulacion/PCM/2014/PCM-04-2014_CON_CAHAMBA_VIVIS_MEJOR.pdf)



un bras, une jambe, voire les deux et parfois pire, vous avez le sentiment non seulement que vous avez échoué mais aussi que vous ne pouvez plus rien faire de votre vie<sup>21</sup>. »

Les migrants de retour au Honduras ont en général besoin d'une aide financière pour rejoindre leur ville d'origine. Les migrants de retour sont en général déposés à la frontière par les autorités des pays voisins. Depuis la frontière, ils doivent trouver un moyen de transport pour rejoindre leur ville d'origine. Le gouvernement hondurien répond en partie à ce besoin, en fournissant des billets de car à tous les migrants de retour qui transitent par le Centre pour migrants de retour<sup>22</sup> d'Omoa.

### Capital humain

La mise en place de programmes de formation professionnelle ou d'autres programmes d'éducation peut améliorer les chances des migrants de retour de trouver un emploi. Des participants aux groupes de discussion avec des migrants de retour ont expliqué qu'il leur était difficile d'accéder à l'éducation ou à une formation professionnelle. De plus, les programmes de formation professionnelle ne sont souvent pas suffisamment adaptés aux besoins du marché du travail pour déboucher sur des emplois. L'un des migrants de retour interrogé a notamment mentionné que ses deux fils étaient titulaires d'un diplôme professionnel mais qu'ils n'avaient pas été en mesure de trouver du travail en lien avec leur formation au cours des trois dernières années.

Les mineurs doivent être scolarisés dans des établissements sûrs, où ils ne subiront pas la présence de gangs qui cherchent activement à recruter de nouveaux membres. Les gangs commencent à recruter des enfants à l'école, à partir de l'âge de neuf ans, et leur confient des tâches simples à réaliser. En échange, ces enfants reçoivent de l'argent et la promesse que le gang ne tuera pas leur famille<sup>23</sup>. Les violences poussent les familles avec enfants originaires de nombreuses régions du Honduras à quitter leur ville d'origine et dans certains cas à migrer à l'étranger dans l'espoir d'y trouver des conditions de vie meilleures et un système éducatif plus performant. À leur retour, les migrants se retrouvent souvent dans une situation précaire et de vulnérabilité.

Des informations relatives aux droits, aux prestations et aux programmes de soutien sont mises à la disposition des migrants, mais elles doivent être plus facilement accessibles. Le gouvernement hondurien et d'autres organisations ont renforcé leurs efforts visant à faire mieux connaître les informations relatives aux droits, aux programmes et aux possibilités qui sont mises à la disposition des migrants de retour. Néanmoins, les migrants ne sont souvent pas au courant de l'existence de ces programmes de soutien ou ne connaissent pas les démarches à accomplir pour pouvoir en bénéficier. De plus, certains des droits dont bénéficient les migrants de retour devraient être accompagnés de mesures de soutien supplémentaires. Par exemple, les migrants ayant été victimes de violations des droits de l'homme ont la possibilité d'intenter une action en justice, mais il n'existe pas de structure à même d'aider les migrants dans cette démarche puis de les accompagner tout au long de la procédure.

---

<sup>21</sup> [http://www.sep.gob.hn/sitio/transparencia/descargas/regulacion/PCM/2014/PCM-04-2014\\_CON\\_CAHAMBA\\_VIVIS\\_MEJOR.pdf](http://www.sep.gob.hn/sitio/transparencia/descargas/regulacion/PCM/2014/PCM-04-2014_CON_CAHAMBA_VIVIS_MEJOR.pdf)

<sup>22</sup> Citation recueillie lors d'une session du groupe de discussion avec des migrants de retour organisé par CONAMIREDES

<sup>23</sup> Lorsque des enfants rejoignent un gang et commettent des actes illégaux, ils deviennent des criminels aux yeux de la loi. Cela empire leur situation personnelle et assombrit davantage leurs perspectives d'avenir. Chaque cas de mineur ayant rejoint un gang doit faire l'objet d'une analyse personnalisée approfondie, car dans certains cas ces enfants devraient être considérés comme des victimes plutôt que comme des criminels.

## Capital social

Des mesures doivent être prises afin d'améliorer la réintégration des migrants de retour au sein de la société. Les migrants de retour ont le sentiment d'être victimes de stigmatisation sociale et d'être perçus comme des criminels<sup>24</sup>. Cette perception limite leurs possibilités de trouver un emploi ou de suivre une formation ou des études.

Durant leur parcours, les migrants sont également susceptibles de rencontrer des problèmes d'acceptation sociale par les populations autochtones. Des migrants de retour racontent qu'« au cours de votre voyage, vous rencontrez des gens bienveillants comme des gens malveillants. Dans certaines villes, on vous aidera, vous donnera de la nourriture et un emploi temporaire pour vous permettre de continuer votre parcours tandis qu'ailleurs, on vous claquera la porte au nez et on vous dénoncera à la police pour vous faire expulser »<sup>25</sup>.

Les migrants de retour doivent bénéficier de programmes de soutien pour les aider à retrouver leur famille et reconstruire leur vie. Les migrants de retour ne savent pas toujours où sont les membres de leur famille, ni même s'ils sont encore en vie. Le fait de retrouver les membres de leur famille est un élément essentiel pour motiver les migrants de retour à se durablement au Honduras et à y reconstruire leur vie. Des programmes de soutien destinés à aider les migrants de retour à retrouver les membres de leur famille doivent être mis en place<sup>26</sup>.

## MESURES PRINCIPALES

Cette section traite des principales mesures mises en place en faveur des migrants de retour au Honduras. Il s'agit de l'un des seuls groupes de migrants à recevoir un soutien du gouvernement. Il existe à travers tout le Honduras des centres d'accueil qui fournissent de nombreuses prestations différentes. Ces centres d'accueil disposent néanmoins de ressources financières limitées et la plupart des prestations sont subventionnées par le gouvernement et, dans une moindre mesure, des donateurs internationaux. La plupart des prestations offertes sont destinées à fournir une assistance immédiate aux migrants de retour. Il existe également des prestations à long terme destinées à faciliter la réinsertion des migrants dans la société ou à réduire leur besoin de migrer à nouveau.

Tableau 3 : Résumé des prestations fournies aux migrants de retour au Honduras (liste non-exhaustive)

	Organisme prestataire
Systèmes de gouvernance et de réglementation (droit de quitter le pays / droit de transiter par le pays / droit de séjourner dans le pays)	<p>Le ministère des Affaires étrangères joue un rôle capital dans l'établissement des politiques et de la législation relatives aux migrants. En 2013, il a soutenu l'adoption au Parlement hondurien d'une loi relative à la protection des migrants et de leur famille.</p> <p>La Commission nationale des droits de l'homme (CONADEH<sup>27</sup>) donne aux migrants de retour la possibilité de signaler les violations des droits de l'homme dont ils ont été victimes au cours de leur parcours migratoire.</p>

<sup>24</sup> D'après des propos recueillis auprès de migrants de retour ; source : CIPRODEH et FONAMIH

<sup>25</sup> *Ibid.*

<sup>26</sup> *Ibid.*

<sup>27</sup> Traduit de l'espagnol : « Comisión Nacional de Derechos Humanos »

		<p>Le Centre d'investigation et de promotion des droits de l'homme (CIPRODEH)<sup>28</sup> sensibilise les décideurs à l'importance d'adopter des politiques, des stratégies, des lois et des résolutions qui contribuent au bien-être des migrants et de leur famille. Le CIPRODEH est également en train d'élaborer un manuel sur la migration et le trafic d'êtres humains destiné aux organisations non gouvernementales, aux organisations de la société civile et aux responsables publics<sup>29</sup>,<sup>30</sup>.</p> <p>Le ministère des Affaires étrangères assure le recensement des migrants de retour au Honduras afin de tenir à jour les données relatives à cette catégorie de population.</p> <p>Le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) fournit un appui technique sur les questions relatives aux politiques et une formation continue aux autres institutions qui souhaitent renforcer leurs opérations.</p>
Capital financier	Création de revenu	<p>Le gouvernement hondurien a mis en place le programme « <i>con chamba vivis mejor</i> », qui contribue à fournir des possibilités d'emploi à l'ensemble de la population.</p> <p>L'Institut de formation professionnelle (INFOP) et la Chambre de commerce de Tegucigalpa (CCIT) ont mis en place le programme « une deuxième chance pour les migrants de retour », qui fournit un soutien aux microentreprises.</p>
	Filet de sécurité	Non applicable
Capital physique	Centres d'accueil	<p>Les Hermanas Scalabrinianas offrent un hébergement, de la nourriture et une assistance immédiate de base aux migrants (aussi bien de retour au Honduras qu'en partance pour l'étranger).</p>
	Alimentation	<p>Le gouvernement hondurien, l'OIM, la Croix-Rouge du Honduras et le CICR ont ouvert trois centres d'accueil (à Omoa, San Pedro Sula et Comayagua) pour les migrants de retour, ainsi que le centre « Belen », destiné exclusivement à l'accueil des migrants de retour mineurs. Ces centres offrent les prestations suivantes :</p>
	Santé	<p>1) accueil des migrants</p>
	Eau, assainissement et promotion de l'hygiène	<p>2) enregistrement des migrations</p> <p>3) nourriture (eau et repas chauds et nutritifs). Le séjour des migrants dure en général une journée mais peut-être prolongé si besoin.</p> <p>4) prestations médicales</p>

<sup>28</sup> Traduit de l'espagnol : « Centro de Investigación y Promoción de los Derechos Humanos »

<sup>29</sup> Parmi ces institutions figurent la Police nationale, les forces armées, la Direction nationale de la jeunesse et de la famille, le ministère de la Santé, l'Office de tourisme, l'Institut national pour les migrations, le Forum national pour les migrations au Honduras (FONAMIH), le ministère de la Protection sociale, l'association pour la qualité de la vie, l'OIM, le ministère de la Mobilité humaine, la Commission interagences de lutte contre l'exploitation sexuelle à des fins commerciales et le trafic d'êtres humains (CICEST).

<sup>30</sup> Ces activités sont réalisées dans le cadre du projet « Les droits des migrants en action ».

	Santé mentale	<p>5) transport vers la gare routière de San Pedro Sula et un billet de car pour la ville d'origine de chaque migrant</p> <p>6) église ou salle de prière/méditation</p> <p>7) appel téléphonique</p> <p>8) toilettes et salle de bains</p> <p>9) vêtements et chaussures</p> <p>10) hébergement (le centre d'accueil d'Omoa peut recevoir environ 100 personnes, même si ce service n'a pas encore été sollicité à ce jour)</p> <p>CASA ALIANZA aide les migrants de retour mineurs à réintégrer l'école et met à leur disposition une cellule d'écoute et de soutien psychologique.</p> <p>L'Institut national pour les migrations a ouvert trois centres d'accueil (à San Pedro Sula, Choluteca et Tegucigalpa) pour les migrants en situation irrégulière au Honduras. Les prestations fournies dans ces centres sont similaires à celles offertes par d'autres centres d'accueil, à l'exception près que les centres de l'INM font leur possible pour respecter les coutumes alimentaires des migrants étrangers (en leur proposant par exemple des plats végétariens).</p> <p>La Croix-Rouge du Honduras travaille en collaboration avec les autorités locales, les hôpitaux, les hôtels, les entités du secteur privé et autres acteurs situés à proximité du centre d'accueil afin de veiller à ce qu'ils fournissent aux migrants les services dont ils ont besoin tels que des soins de santé, un hébergement et de la nourriture. D'autres organisations et associations (dont Save the Children, Plan International, Vision mondiale et l'UNICEF) œuvrent à la protection des migrants mineurs qui se trouvent dans une situation de vulnérabilité à leur retour au Honduras.</p>
Capital humain	Enseignement scolaire et formation professionnelle	<p>La Commission nationale de soutien aux migrants de retour handicapés (CONAMIREDIS<sup>31</sup>) dispense des formations professionnelles aux migrants de retour qui deviennent membres de l'organisation. La CONAMIREDIS enseigne notamment aux migrants à générer des idées, à élaborer un plan d'affaires et à acquérir des connaissances financières.</p> <p>À travers le ministère de l'Éducation et le ministère des Affaires étrangères, le gouvernement hondurien propose des programmes d'enseignement secondaire en ligne destinés aux migrants honduriens vivant à l'étranger (ces programmes sont disponibles dans tous les pays où le Honduras dispose d'une ambassade).</p>
	Informations sur les droits des migrants	<p>Le gouvernement hondurien et la Croix-Rouge du Honduras fournissent des renseignements sur les droits des migrants.</p> <p>Le gouvernement hondurien, par l'intermédiaire de ses ambassades, dispose d'un centre d'appels (ALHO VOZ) qui fournit aux migrants des renseignements sur leurs droits et les prestations</p>

<sup>31</sup> Traduit de l'espagnol : « Comisión Nacional de Apoyo al Migrante Retornado con Discapacidad ».

		<p>dont ils peuvent bénéficier dans les pays de transit et le pays de destination.</p> <p>Le Forum national pour la migration (FONAMIH) soutient le renforcement des capacités institutionnelles et, à travers ses organisations subsidiaires, sensibilise le public à la question des droits de l'homme.</p> <p>Le CIPRODEH soutient les migrants honduriens en situation irrégulière qui transitent par des pays tiers et leur fournit des conseils relatifs à leur situation. Grâce au soutien financier de la Fédération internationale<sup>32</sup>, le CIPRODEH sensibilise et renforce les capacités des étudiants des villes de La Ceiba, Tela et Roatan (où les taux de trafic d'êtres humains sont élevés) à la question du trafic d'êtres humains<sup>33</sup>.</p>
	Informations pratiques	La Croix-Rouge du Honduras et le CICR ont publié un « guide des soins auto-administrés » qui contient des renseignements utiles aux migrants sur le point d'entamer leur parcours migratoire.
Capital social	Famille	Le CICR et la Croix-Rouge du Honduras fournissent des services téléphoniques nationaux et internationaux aux migrants de retour qui souhaitent prendre contact avec leur famille. Les églises permettent également aux migrants de retour de téléphoner.
	Société	<p>La Croix-Rouge du Honduras travaille en collaboration avec les communautés résidant à proximité des centres d'accueil pour les sensibiliser à la situation des migrants de retour et faciliter leur acceptation.</p> <p>Le gouvernement hondurien, à travers le groupe de travail sur la migration mené par la Première dame du Honduras, a fait de ce sujet une priorité nationale. Pour renforcer la sensibilisation du public et l'acceptation des migrants de retour au sein de la société hondurienne, le groupe de travail communique des informations sur le sujet et organise des campagnes de sensibilisation.</p>
Capital naturel		Non applicable

Le principal défi auquel doivent faire face les organismes prestataires dans leur mission de soutien aux migrants de retour au Honduras est le manque de ressources financières à disposition pour étendre leurs prestations au-delà de la simple assistance immédiate. Ce manque de ressources financières entrave la capacité des organismes prestataires de s'attaquer aux causes profondes de la migration.

<sup>32</sup> À travers le projet « Les droits des migrants en action ».

<sup>33</sup> Ces activités sont menées dans le cadre du projet « Les droits des migrants en action ».